

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20230926-D-39-2023-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023

Nombre de conseillers

en exercice : 15
présents : 12
votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-six du mois de septembre à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 15 septembre 2023, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, Mme Véronique BATISSE, M. Christian CHAUSSALET, Mme Annie BAUMLIN, M. Romain MUNIER, M. Gilles GARDIENNET, M. Stéphane CHEVILLARD, Mme Estelle TURAN, Mme Caroline DORMOY, Mme Séverine CHARLOT.

Absents excusés : Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Valentin COLLEUILLE, M. Pierre ARTAUX.

Ont donné pouvoir :

-
-

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES 2023/2024

39/2023

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder pour les séjours culturels, linguistiques ou sportifs organisés par les collèges ou les lycées, pour l'année scolaire 2023/2024, une participation financière de :

- 40.00 € pour un séjour en métropole,
- 80.00 € pour un séjour hors métropole ou à l'étranger.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **27 septembre 2023**
Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance

Véronique BATISSE



En Mairie, le **27 septembre 2023**
Le Maire,

Bruno BIDOYEN

